

*Nous vous souhaitons
à toutes et tous
un très bel été et
de très bonnes vacances.*

Madame, Monsieur,

L'argent est le nerf de la guerre. La période difficile et le climat délétère que traverse le pays sont là pour nous le rappeler chaque jour. Dans ce contexte, disposer des moyens nécessaires pour faire vivre la collectivité dans de bonnes conditions relève de plus en plus du défi.

Dans ce présent journal, nous vous présentons de façon synthétique le budget 2025 voté à l'unanimité par les élus : un budget en équilibre mais de plus en plus contraint, devant faire face à une quasi-absence désormais de subventions !

Concernant le dossier du SMICVAL, la médiation se poursuit : des propositions sont faites pour maintenir la collecte en porte à porte. En attendant, les élus des communes opposées à la réforme s'organisent pour maintenir une situation viable jusqu'aux prochaines élections de mars 2026.

D'autres sujets sont encore en cours tels que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) mis à l'enquête publique

jusqu'au 18 juillet 2025 et un PLUI toujours en réflexion à l'échelle de notre CDC. Ces documents préfigureront le paysage sur 12 ans pour impulser à l'échelle de notre bassin de vie une nouvelle organisation de l'habitat, de la mobilité et du développement économique dont nous avons besoin pour être identifiés par la Métropole. C'est aussi une stratégie qui se veut cohérente car elle ne peut plus faire abstraction des communes qui l'entourent. Notre territoire est en pleine mutation et il est préférable de l'anticiper plutôt que de la subir.

La vie de notre commune est également imprégnée par les manifestations de nos associations toujours aussi dynamiques. C'est autant de liens, d'énergie et de richesses humaines supplémentaires insufflés à notre commune. Je vous invite à en prendre connaissance dans ce présent journal tout en vous souhaitant un excellent été !

Avec mon dévouement,
Brigitte Misiak.

Concert à l'église de Marsas

La mandoline pour la recherche sur la mucoviscidose.

L'Orchestre à Plectres* des Côteaux de Gironde a été créé afin de promouvoir la mandoline auprès des publics de Haute-Gironde par l'enseignement ainsi que lors de concerts de soutien en faveur de différentes associations. Ce groupe de musiciens passionnés se produira gracieusement à l'église Saint-Genès de Marsas le 15 novembre au profit de l'association *Pour un second souffle* dont le but est de faire connaître cette pathologie et d'aider les familles des personnes atteintes de cette maladie génétique.

Lors de ce concert, une tombola sera organisée dont les bénéfices, ainsi que les recettes générées par la billetterie, seront intégralement reversés à la recherche sur la mucoviscidose.

Rendez-vous le samedi 15 novembre à 20h30 à l'église de Marsas.

Tarifs : place 5€ / programme 2€



© Elio Guini / VECTREZY

* ensemble composé principalement d'instruments à cordes pincées de la famille des mandolines, parfois complété par des guitares.

Un plectre est un petit accessoire que l'on tient entre le pouce et l'index permettant de pincer ou gratter les cordes d'un instrument à cordes, appelé aussi médiator.

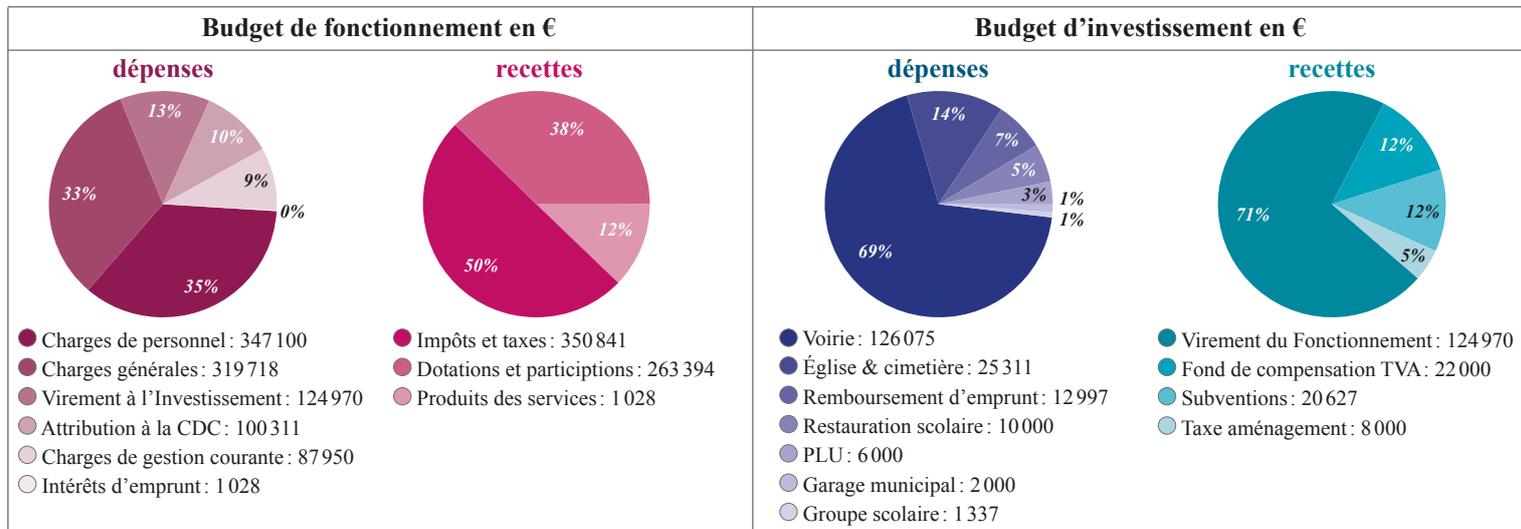


Le budget 2025 entre équilibre et équilibrisme

Avec la réduction des subventions, l'élaboration du budget relève parfois d'un numéro d'équilibrisme.

Nous avons toujours eu à cœur de gérer au mieux les dépenses de la commune tant pour son fonctionnement que pour les investissements nécessaires. Quant à ces dernières, elles ne seront réalisées que si, au fil de l'année budgétaire, nos finances nous le permettent.

Détails du budget à retrouver sur le site de la mairie à la rubrique publications / compte rendu et liste des délibérations / note de synthèse du budget 2025



Subventions aux associations de la commune

Chaque année les subventions sont versées aux associations de la commune ; sur demande et après examen de la comptabilité et du PV d'assemblée générale, conformément à la loi en vigueur. Ainsi sont entrées au budget 2025 les subventions suivantes :

Marsas Basket Club : 600€ / Les Pervenches pour la Fête locale : 500€ / Les Pervenches : 480€ / Société de chasse : 450€ / AJRVS : 400€ / Les Parents Motivés : 400€ / Marsas Escalade et Montagne : 200€ / Football Club Cubnezais : 200€ / Antic Party Time : 100€ / FNACA (Anciens combattants) : 50 / La Chouette et le Chêne : 50€

Toujours plus d'investissement sur nos routes pour plus de sécurité

Chaque année de nombreux travaux d'aménagement sont réalisés sur les routes de notre commune. Les panneaux des nouvelles dénomination des routes seront installés courant juin et les nouvelles adresses seront communiquées à chaque foyer dès l'enregistrement sur la BAL (base des adresses locales).

Au Grand Guilhem, une reprise de la chaussée en bicouche superficiel et l'installation de regards ont été effectuées récemment. Ainsi que la réfection de l'intersection rue Jean-Combret et route de Jean-Marceau avec le rabotage et du nouvel enrobé. En septembre nous avons prévu d'effectuer des travaux de réfection de la chaussée à Bernède ainsi qu'une reprise du dos-d'âne rue Étienne-Chaignaud.

Depuis 2019, la fauche des fossés dont la commune à la charge est assurée par un prestataire extérieur, l'entreprise Phœnix. Elle s'effectue en quatre passes annuelles (avril, fin juin, fin août et la dernière entre novembre et décembre).



intersection rue Jean-Combret et route de Jean-Marceau

Le service précédemment réalisé par la CDC n'était pas satisfaisant ni en terme de qualité ni en terme de prix. Les portions des D18 et D142 hors agglomération sont toujours à la charge du Département.

Des millions de téléphone dorment au fond de nos tiroirs ! Marsas s'engage.

Une boîte du challenge « Collect'Mobile » pour récupérer les téléphones mobiles usagés et leurs accessoires est à disposition à la mairie jusqu'au 14 septembre 2025.

En France, on estime que 100 millions de téléphones mobiles dorment dans nos placards. Un chiffre énorme dont seulement 15% sont recyclés alors que plus de 80% des matériaux qui composent un mobile peuvent être réutilisés. Des chiffres qui tendent d'ailleurs à grossir quand l'on sait que ce sont environ 25 millions de téléphones qui sont vendus chaque année...



Suite au succès de sa précédente édition, Orange lance une nouvelle opération de collecte et de recyclage des téléphones mobiles usagés dans notre département, en partenariat avec l'Association des Maires de Gironde et l'Association des Maires Ruraux de Gironde. Cette initiative vise à réduire l'impact environnemental des déchets électroniques tout en favorisant l'économie solidaire.

En participant à l'opération de recyclage des mobiles usagés, nous faisons un geste simple pour l'environnement. Ce challenge permettra aussi de remporter des arbres à planter pour votre commune !



Taxe foncière pour l'année 2025 : reconduction des taux de 2024

La fixation des taux d'imposition vise à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires. Il a été décidé de ne pas les augmenter afin de ne pas alourdir les dépenses des foyers. Ainsi ont été reconduits les taux suivants :

Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 34.21 %

Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42.91 %

Taux de la taxe d'habitation (ne concerne que les résidences secondaires et les logements vacants depuis plus de 2 ans) : 11.68 %



Contrôle de l'assainissement et mutation foncière

Assainissement non collectif

Dans le cadre de la vente d'un bien, le vendeur doit fournir un bilan de contrôle des installations d'assainissement datant de moins de trois ans. L'acquéreur dispose ensuite d'un délai d'un an à compter de la date de la vente pour effectuer, le cas échéant, les travaux de mise en conformité.

Assainissement	NON COLLECTIF	COLLECTIF
quand	vente du bien immobilier	toute mutation foncière confondue
à qui demander	SIAEPA - SPANC 05 57 43 63 40 siaepa-cf33.fr 	SOGEDO 05 57 94 01 93 
validité	3 ans	10 ans ou à chaque mutation foncière
coût	165 € TTC	logement jusqu'à 6 pièces surface pro <500m² 216.70 € TTC Autre cas : sur devis

Assainissement collectif, à compter du 01/07/2025

Réalisé lors de vente immobilière, le contrôle de conformité du branchement est obligatoire. Il permet de vérifier que toutes les eaux usées de l'habitation sont raccordées au réseau et que la séparation avec les eaux pluviales est bien réalisée. Ainsi l'acquéreur est en mesure de prévoir et financer les travaux, si nécessaire, dans un délai de 3 mois.

Les frais d'urbanisme assumés par la commune

Les coûts des demandes d'autorisations d'urbanisme sont à la charge de la commune qui est adhérente au service commun d'instruction des autorisations et actes relatif à l'occupation des sols de la CDC Latitude Nord Gironde. Le tableau ci-dessous présente les coûts supportés par la commune en 2024 et sur les cinq mois d'exercice de 2025 pour un total cumulé de 6326€.

Les annulations sont facturées à la commune au même titre que les demandes, aussi dans un souci de maîtrise du budget, **il est important de s'assurer que les demandes seront suivies des travaux.**

	prix unitaire en €	2024		2025 (janvier à mai)	
		nombre de demandes	nombre d'annulations	nombre de demandes	nombre d'annulations
Permis de construire	155	8	-	2	-
Déclaration préalable	108	25	2	15	2
Certificat d'urbanisme opérationnel	60	2	1	-	-
Transfert de permis de construire	78	2	-	-	-
Total à la charge de la commune		4 216€	276€	1 620€	216€

Autres tarifs : permis d'aménager = 280€ / transfert permis d'aménager = 155€ / permis de démolir = 112€

laviescolaire



La directrice s'en va vers d'autres rêves

La municipalité remercie chaleureusement madame Teillet pour son engagement à la tête de notre école depuis 2018.

Après plusieurs années à la direction de l'école, madame Teillet a choisi de passer le relais et de se recentrer sur sa passion première : l'enseignement.

C'est, donc, avec émotion et beaucoup de gratitude que la mairie de Marsas ainsi que tout le personnel municipal souhaitent saluer son investissement sans faille au service des enfants, des familles et de l'équipe éducative. À la fois directrice attentive, interlocutrice de confiance et enseignante engagée, elle a su porter de nombreux projets avec énergie, bienveillance et professionnalisme. Son implication a largement contribué à faire de notre école, un lieu d'apprentissage dynamique, enrichissant et ouvert sur l'avenir.

Ne comptant jamais ses heures, l'école des rêves est quasiment devenue sa deuxième maison. Un grand merci à elle pour toutes ces années de dévouement.

Nous lui souhaitons une belle continuation dans sa nouvelle vie professionnelle, plus sereine certainement mais toujours guidée par l'amour de son métier.



JUILLET

05 : Vacances scolaires d'été

AOÛT

23/24 : Fête locale de la Saint-Louis
Plusieurs associations / Centre bourg

SEPTEMBRE

01 : Rentrée scolaire

13 : Soirée

Antic Party Time / Salle des fêtes

OCTOBRE

5 : Brocante

Les Pervenches / Antic Party Time / Centre bourg

18 : Grand loto 20h30

Les Pervenches / Salle des fêtes

18 : Vacances scolaires de la Toussaint

NOVEMBRE

03 : Rentrée scolaire

11 : Cérémonie du souvenir 10h30

Monument aux morts

15 : Concert de mandoline et guitare 20h30

Orchestre à Plectres des Côteaux de Gironde

Église de Marsas / (voir article page 1)

23 : Grand loto 20h30

Les Pervenches / Salle des fêtes

30 : Repas des Aînés

La Municipalité / Salle des fêtes

DÉCEMBRE

14 : Marché de Noël

Antic Party Time / Salle des fêtes

20 : Vacances scolaires de Noël

LE BONHEUR COMMENCE PAR LES PIEDS

Installé sur la commune, Daniel est praticien en réflexologie plantaire : massage et acupression sur l'ensemble des pieds qui est la représentation du corps en miniature. Il pratique aussi des massages drainants qui apportent soulagement et détente profonde.

Et pour parfaire la qualité des soins, il est formé à la technique énergétique LaHoChi : rééquilibrage des énergies et des chakras ce qui aide à traiter les problèmes liés au stress, au sommeil ou autres pathologies.

Contact : 06 13 73 55 98 / Bien-Etre-Reflexo@outlook.fr

 bien-etre-reflexo

L'ARRÊT MARSAS, EXTENSION DU DOMAINE DES HORAIRES

Afin de mieux répondre aux demandes de sa clientèle, Brice a étendu les horaires d'ouverture du bus jaune :

- Mercredi : 12:00-14:00 / 19:00-22:00
- Jeudi : 19:00-22:00
- Vendredi : 19:00-22:00
- Samedi : 12:00-14:00 / 19:00-22:00
- Dimanche : 19:00-22:00

Afin de toujours satisfaire les envies de tous, les plats proposés sont désormais disponibles tous les jours.

Une question ? 06 95 52 40 34 /  Larrêt-Marsas

La maison partagée de Donnezac

À la recherche d'un chez soi sans être seul, dans un cadre stimulant et sécurisant ? Envie de vous installer dans une maison moderne et confortable, alliant domotique et matériaux naturels, économe et bioclimatique ?

En milieu rural, il existe très peu de structures autres que les maisons de retraite ou résidences pour personnes âgées. Beaucoup de nos concitoyens se retrouvent dans des situations d'isolement et sont pourtant encore assez autonomes et valides pour choisir une alternative à l'entrée en établissement. C'est pour répondre à ces attentes que la CDC Latitude Nord Gironde a décidé de financer cette maison composée de six chambres de 21m² à meubler soi-même, avec sanitaires privés et des espaces partagés : cuisine, salon, salle à manger ouvrant sur une grande terrasse ombragée. Entourée d'un terrain, il sera possible d'y cultiver un potager. Les colataires auront un chez soi sans être seul. Ils seront impliqués pour définir les règles du vivre ensemble en participant à l'écriture du projet de vie sociale et partagée.

Les résidents décideront ensemble des règles de vie commune à respecter et des activités collectives (établissement d'une charte de vie sociale et partagée). Il est prévu qu'une maîtresse ou un maître de maison se charge de faire le lien entre tous les colataires et gère l'entretien (courses, repas, ménage, entretien du linge, coordination des interventions extérieures liées au bien-être de tous). Grâce à elle ou lui, un esprit familial règne dans la maison où chacun peut participer tout en préservant son intimité.

Dossier de candidature à retirer auprès du CIAS : 49, avenue du Général de Gaulle 33920 Saint-Yzan de Soudiac
05 57 58 67 16 - secretariat.cias@latitude-nord-gironde.fr



lavielocale



L'église Saint-Genès de notre village est notre patrimoine commun.

Maintenir l'église et son mobilier en bon état est un des devoirs de la commune.

Le mobilier se dégradait dangereusement, aussi une cinquantaine de chaises a été changée pour un montant de 5 166€. Le vestiaire du presbytère a été aussi renouvelé pour la somme de 332€. Le remplacement des battants des cloches a généré un coût de 2820€.

Un peu d'histoire...

Lorsque l'église primitive fut rasée en 1900, il ne restait que la sacristie construite en 1860 et le clocher érigé en 1864. L'architecte Léon Drouyn conçut alors un nouvel édifice s'emboîtant entre la sacristie et le clocher. Lors de sa construction, le sarcophage de Jean de Combret, capitaine des chasses du duc de Richelieu, fut découvert. Treize vitraux ont été offerts par des familles marsaisaises. Saint Genès est représenté sur le vitrail central de l'abside. De part et d'autre de l'autel, deux vitraux représentent les armes papales de Léon XIII (pape de 1878 à 1903) et les armoiries du cardinal Lecot qui consacra l'église en 1903.

Les lois de séparation de l'Église et de l'État furent mises en place en 1905, provoquant quelques tensions au sein de la commune. Le curé était alors payé par la municipalité ; or suite à un manque de convenance en public à l'égard du maire, son salaire ne fut plus financé par la commune. Le calme revint avec l'arrivée de l'abbé Bernier en 1912 qui meubla l'église pendant son sacerdoce. Grâce à une collecte, il réunit la somme nécessaire à l'achat du Chemin de Croix ; celui-ci fut installé par un forgeron du Grand-Guilhem.



Pour la tranquillité de tous...

Les bruits du voisinage peuvent troubler la vie de chacun.



Ces bruits sont régis par l'article R48.2 du code de la santé publique et par l'article R 623.2 du code pénal. Ce dernier réprime le tapage injurieux ou nocturne. Sans oublier l'article L 222-16 du code pénal qui punit les agressions sonores.

réitérées en vue de troubler la tranquillité d'autrui. Ces bruits ne nécessitent pas de mesure acoustique et sont constatés par un agent assermenté. Ils résultent du comportement d'une personne, d'une chose (outil, sonorisation...) ou d'un animal et portent atteinte à la tranquillité ou à la santé. Les animaux peuvent aussi générer des nuisances sonores pendant votre absence. Pour les chiens, il existe des colliers anti-aboiements (prenez conseil auprès d'un vétérinaire ou pharmacien).

En parler avec ses voisins est un premier pas. Toute vie en communauté nécessite le respect des règles du vivre ensemble.

Les horaires de bricolage ou de jardinage sonore sont définis par arrêté préfectoral

jours ouvrables : 8h30-12h / 14h30 - 19h30

samedi : 9h-12h / 15h-19h

dimanche et jours fériés : 10h à 12h

MAIRIE DE MARSAS

☎ 05 57 68 71 16

secretariat@marsas33620.fr

2, rue de la Fontaine 33620 Marsas

lundi : 9h-12h30 et 14h-18h30

mardi : 9h-12h30 et 14h-18h

mercredi : 8h30-12h30

jeudi : 14h-18h

vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Permanence des élus

sur rendez-vous

www mairie-de-marsas33.fr

panneau pocket

ÉCOLE DE MARSAS

☎ 05 57 68 71 72

Directrice : Mme Annie Teillet

8h30-11h30 et 13h30-16h30

HALTE GARDERIE DE L'ÉCOLE

6h45-8h20 et 16h30-18h45

NUMÉROS UTILES

SAMU

15

Gendarmerie

17

Pompiers

18

Numéro urgence (appli internet sms)

114

Centre anti-poison

05 56 96 40 80

SOGEDO urgences

05 57 43 60 47

EMPLOI

France Travail demandeurs

3949

France Travail employeurs

3995

Cap Emploi PMR

05 56 91 38 27

Association Relais

05 57 43 55 72

Mission locale Saint-Savin

05 57 58 01 56

SERVICES

Cabinet médical

05 57 68 77 67

Dentiste

05 57 43 77 94

Infirmiers

05 57 68 75 04

Diététicienne

06 24 34 00 68

SMICVAL

05 57 55 39 79

Déchetterie Saint-Mariens

05 57 68 52 36

SIAEPA

05 57 43 63 40

SOGEDO accueil

05 57 94 01 70

Les Pervenches

Voilà le premier semestre de l'année déjà passé...

Nous avons passé de bons moments ensemble. L'été arrive avec les vacances pour tous. Cependant le Club continue de travailler avec la préparation de la fête locale qui se déroulera les 23 et 24 août.

Nous reprendrons nos activités au mois de septembre avec le concours de belote ainsi que notre petit repas toujours agréablement suivi soit de la belote, soit d'un petit loto.



© DR / ODTIS

La sortie aura lieu le vendredi 26 septembre en Charente-Maritime à bord du Train des mouettes : un voyage dans le temps entre Saujon et La Tremblade en passant par cinq gares : Fontbedeau, Mornac Sur Seudre l'un des plus beaux villages de France, puis Chaillevette, Arvert, Étauleset et le terminus en gare de La Tremblade. Fermée en 1980, la ligne a été réouverte en 1984 grâce à l'association du Chemin de Fer Touristique de la Seudre faisant ainsi renaître la ligne. Machine à vapeur ou locomotive diesel, le dépaysement est garanti dans le paysage bucolique des marais du bassin de La Seudre.

Le dimanche 5 octobre, le grand rassemblement de la brocante sur le parvis de la mairie qui rencontre toujours un grand succès ; buvette et restauration seront de la partie pour les exposants et les chineurs en quête de bonnes affaires.

Les grands lotos ouverts à tous se tiendront le samedi 18 octobre et le dimanche 23 novembre.

L'année se terminera en beauté le dimanche 7 décembre lors de notre repas de gala animé avec l'orchestre Cézanela.

Le bureau vous souhaite un bon été et vous attend en septembre !!!!

Pour tous renseignements et adhésions, merci de contacter :
Hélène Lanthier 07 70 00 55 38 / Chantal Hervier 06 26 81 63 52

AJRVS

En ce début de printemps c'est le moment de faire le bilan des séjours d'hiver qui se sont déroulés pendant les vacances de février 2025..

Les enfants, encadrés par une équipe d'animateurs diplômés et dynamiques, ont pu s'adonner aux joies de la glisse. En cas de manque de neige, ils peuvent aussi participer à d'autres activités comme la spéléologie, la patinoire ou la piscine selon l'organisation des séjours. Cela n'a pas été le cas cette année car la neige fut abondante. La première semaine a accueilli 30 petits et la deuxième semaine 22 ados principalement issus du canton. L'équipe d'animation a de nouveau fait son maximum pour mettre une bonne ambiance pendant les séjours. Les photos publiées sur notre page Facebook peuvent en témoigner. Les enfants se sont régalingés des bons plats proposés par notre cuisinière.

L'association possède son propre matériel ce qui permet de proposer des séjours à des prix compétitifs car tout est compris pour ces 7 jours / 6 nuits (transport, hébergement, repas, matériel, forfaits, cours ESF, assurances, etc.) Les Contacts utiles pour les séjours de février seront disponibles en fin d'année.

Merci aux bénévoles qui ont assuré l'organisation de ces séjours : l'occasion aussi et encore de mettre la lumière sur ceux qui assurent ces vacances d'hiver, comme ceux qui font vivre et assurent depuis plus de 60 ans l'amélioration et l'entretien des bâtiments (*voir historique*). En dehors des colonies, le centre est ouvert en gestion libre toute l'année et accueille groupes, familles, écoles, clubs (de 2 à 40 personnes), pour les séjours sportifs, culturels ou de détente, avec accès aux randonnées, visites locales, et stations de ski du Val d'Azun.

Historique. Créée en 1963 par des bénévoles avec le soutien de plusieurs communes du canton de Saint Savin dont Cubnezais, l'AJRVS a eu et a encore comme mission d'offrir aux enfants et adolescents des séjours à la montagne qui étaient à l'époque en plein essor. C'est dans ce petit village des Hautes-Pyrénées,

Ajrvs La Colo d'Arcizans



à Arcizans Dessus, près de Lourdes que tout a commencé lorsqu'un prêtre officiant dans de nos paroisses et qu'un élu local ont repéré une propriété à vendre dans cette région. Tombés amoureux du site, ils mobilisèrent une équipe de bénévoles pour restaurer une bâtisse abandonnée. Grâce à leur travail, trois bâtiments furent réhabilités :

Une grande maison comprenant 28 lits, plusieurs douches et salle de veillée,
Une bergerie transformée en salle de restauration avec dortoir au-dessus (13 lits),
Un petit bâtiment utilisé comme local de rangement, Le tout complété par une prairie servant d'espace de jeux et de détente.

Réservations auprès de Guy Massias : guy.massias@wanadoo.fr
06 77 47 13 95 / 06 32 63 55 70

★ **Les associations de la commune** ★ AJRVS M Rimbart 06 32 63 55 70 ★ **ANTIC PARTY TIME** M & Mme Carrera carrera.cedric@orange.fr ★ **LES PARENTS MOTIVÉS** (APE) Mme Jacquard ★ **FOOT CUBNEZAIS** M Fourtanier fc.cubnezais@hotmail.com ★ **USNG HAND-LOISIR** M Cornilleau 06 77 11 96 56 ★ **LA CHOUETTE ET LE CHÊNE** Mme Bégué-Sanchez 06 33 73 63 23 chouettechene@proton.me ★ **LES PERVENCHES** (Club des Aînés) Mme Lanthier 07 70 00 55 38 ★ **MARSAS ESCALADE ET MONTAGNE** M Magne marsas.escalade@gmail.com ★ **MBC** (basket) M Ratel 06 66 32 58 09 marsasbc@gmail.com ★ **SOCIÉTÉ DE CHASSE** Ludovic Fonteneau 06 09 44 00 66 ★

Société de chasse

Les chasseurs s'investissent pour notre village.

Cette année encore, les chasseurs de la commune ont démontré leur attachement à l'embellissement de notre cadre de vie.

Fidèles à leur engagement, ils ont procédé à de nouveaux semis de fleurs (jachères fleuries) en bordure de route, apportant une touche de couleur et de nature qui fait la fierté de tous.

Au delà de leur activité cynégétique, plusieurs membres de la Société de chasse se mobilisent également en tant que bénévoles pour l'organisation de la Fête locale. Leur présence active dans la vie du village témoigne de leur volonté de participer à la convivialité et au dynamisme de notre communauté.

Merci à eux pour leur engagement et leur contribution précieuse, tant pour l'environnement que pour la vie locale.

Ludovic Fonteneau 06 09 44 00 66



© ANDRÉ STACHOWAK / UNSPLASH

Les Parents Motivés

L'Association des Parents d'Élèves, également connue sous le nom des « Parents Motivés », est composée de parents bénévoles engagés. Tout au long de l'année scolaire, elle organise diverses manifestations dans le but de :

- Faire plaisir aux enfants,
- Récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques proposés par les enseignants,
- Organiser des événements pour rendre inoubliable leurs années à l'école,
- Réduire la participation financière demandée aux familles.

Le fonctionnement de l'association repose sur les cotisations des familles, les bénéfices générés par nos animations et les dons.

Un projet abouti : un panier de basket pour l'école primaire

Cette année, nous sommes heureux de vous annoncer la réalisation d'un projet de longue date : l'installation d'un panier de basket dans la cour de l'école primaire. Ce projet, initié il y a plusieurs années, a rencontré de nombreux obstacles, mais grâce à la persévérance de tous, il a enfin vu le jour (sous réserve des conformités demandées à l'organisme de contrôle). Quelle joie de voir les élèves profiter de cette nouvelle installation tant attendue ! Envie de nous rejoindre ?

Si vous souhaitez participer à nos événements ou simplement en savoir plus sur nos actions, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail : apemarsas33@gmail.com



... suivez-nous sur notre page



LES
PARENTS
MOTIVÉS

Antic Party Time

Notre rassemblement du 18 mai

Journée ensoleillée, avec une centaine de voitures et motos anciennes.

Le matin une visite de château en cortège, puis restaurant au schoolbus suivi d'un concert blues boogie avec les Tiger Rose : le tout dans une bonne ambiance.

Merci à tous d'avoir été aussi nombreux, que de motivation pour renouveler nos manifestations.



La Chouette et le Chêne

Les ateliers du dimanche sont ouverts à tous.

Après une année d'ateliers au sein du jardin arboré de l'association, le bilan s'avère positif en tous points : les nichoirs à mésanges ont trouvé leur place dans les jardins et sur les balcons. Leur construction a été réalisée Made in Marsas (et pas Made in China) conformément à la philosophie de La Chouette et le Chêne (voir photo).

Les participants utilisent des matériaux recyclés (bois de récupération, boîtes de conserve...) ou naturellement présents dans l'environnement (plumes, graines, branches, coquillages, cailloux...) pour une création artistique et fonctionnelle d'accessoires de jardin (mangeoire, abri à insectes, carillon...) ou de décoration d'intérieur (attrape-rêve, suspensions de Noël...).

On vient les mains dans les poches et on repart avec sa création.

D'autres ateliers proposent également des journées dédiées à la nature (comptage des oiseaux, écoute nocturne...) et forment aussi à l'aménagement du jardin (compost, haie sèche, découverte des plantes du jardin...).

À bientôt de vous voir ou revoir pour un après-midi convivial sous les arbres !

Prochains rendez-vous (inscription par sms)

29/06 : confection d'un attrape-rêve végétal

27/07 : découverte des plantes du jardin

31/08 : fabrication d'un carillon de jardin

28/09 : mangeoire à oiseaux

26/10 : compost et aménagement du jardin

30/11 : décorations de Noël

Tarifs : adhérents : 5 € / non adhérents : 10 €

Sur demande, je peux vous envoyer

le programme 2025 par mail ou sms.

Renseignements et inscriptions :

06 33 73 63 23 / chouettechene@proton.me

117 rue de la Garenne à Dureau



atelier de fabrication de nichoir, 4 mai 2025